

**ORDRE NATIONAL DES PHARMACIENS**  
**Elections au Conseil Central de la Section H**

**Binôme exerçant en établissements médico-social ou autres structures hospitalières**

**Dr Cathy JACQUAT**

Titulaire

Pharmacien Gérant de la PUI

de la Maison de Retraite

« La Roselière »

68320 - KUNHEIM



**Dr Jean-François PAGLIANO**

Titulaire

Pharmacien Gérant de la PUI

de l'EHPAD Caritas

21, rue Horace

67200 – STRASBOURG



**Dr Sandra BARG**

Suppléante

Pharmacien Gérant de la PUI

de l'ABRAPA

16, rue Sainte Elisabeth

67000 – STRASBOURG



**Dr Éric MIEGE**

Suppléant

Pharmacien Gérant de la PUI

de la Maison du Combattant

26, rue Pierre de Coubertin

70000 – VESOUL



Chères consœurs, chers confrères,

En tant que pharmaciens, et forts de notre engagement dans le domaine médico-social, nous comprenons les défis et spécificités de ce secteur. Ainsi, nous nous engageons à :

- **Garantir l'indépendance professionnelle** et des **conditions d'exercice optimales**, adaptées aux particularités des établissements médico-sociaux.
- **Respecter les règles de fonctionnement des PUI (Pharmacies à Usage Intérieur)** et veiller à leur bonne gestion.
- **Faciliter l'accès au DPC (Développement Professionnel Continu)** pour tous les pharmaciens, en assurant une mise à jour régulière de leurs compétences.
- **Encourager les missions du pharmacien** : sécurisation du circuit du médicament, informatisation des pratiques, mise en place de dossiers partagés, analyse pharmaceutique et pharmacie clinique, afin de garantir une prise en charge optimale des résidents.

Au cours du mandat précédent, nous avons été amenés à instruire de nombreux dossiers PUI et à aller à la rencontre de nos collègues en poste dans le secteur médico-social. Nous avons ainsi pris pleinement conscience des difficultés rencontrées et des besoins spécifiques des professionnels de santé dans ce domaine.

Dans le cadre de l'évolution du métier de pharmacien, nous mettons un accent particulier sur le développement de la pharmacie clinique, un domaine clé permettant une meilleure prise en charge médicamenteuse des patients et une collaboration renforcée avec les équipes médicales. Nous sommes convaincus que cette évolution, qui intègre de plus en plus d'analyses pharmacologiques et de suivis individualisés, est essentielle pour répondre aux enjeux actuels du secteur.

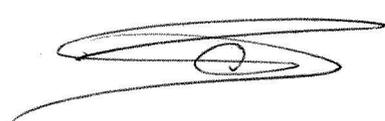
Avec notre expérience métier, notre expérience de conseillers ordinaires et une connaissance approfondie du cadre réglementaire, nous sommes déterminés à nous investir pleinement dans les missions définies par le Code de la Santé Publique. Nous restons également à votre écoute pour vous accompagner dans les évolutions et changements liés à notre profession.

Confraternellement

Cathy Jacquat



Jean-François Pagliano



Sandra Barg



Éric Miège

